

Stage tennis et montagne dans le massif du Dévoluy



Du lundi 23 juillet au lundi 30 juillet 2018

- Logement en gîte et ou sous tente
- Activités tennis, sortie marmottes, baignade, jeux en forêt, accrobranche...
- Thème du séjour : Coopération et bienveillance
- Encadré par Yann Benard et des moniteurs

Stage tennis et montagne

- Encadrement par Yann Benard et d'autres moniteurs
- Logement sous tente si beau temps et dans un gîte en cas de mauvais temps
- Logement dans le camping des Auches à Saint Etienne en Dévoluy
- activités de montagne (marmotte et baignade) encadrées par des moniteurs brevet d'état
- Tennis sur les terrains de Saint Etienne en Dévoluy
- Stage en montagne pour profiter de l'altitude ou il fait moins chaud et des magnifiques paysages

tarif : 450€ (possibilité de payer en plusieurs fois)

(aide CAF acceptée)

Modalités d'inscription sur la dernière page



Programme

	matin	Après midi	après midi	Fin après midi
Lundi	9h-12h Départ trajet	13h-15h installation	15h-16h présentation organisation Introduction	16h-18h Tennis
Mardi	10h-12h Tennis	14h-16h jeu de la gamelle en forêt	17h-18h30 Tennis	20h-21h30 jeu du loup garrou
mercredi	10h-12h Tennis	14h-16h temps libre au camping construction arcs et flèches	17h-18h30 Tennis	
Jeudi	10h-12h Tennis	14h-16h baignade au lac du sautet	17h-18h30 Tennis	20h-21h30 jeu du loup garrou
vendredi	10h-12h Tennis	14h-16h sortie observation marmotte	17h-18h30 Tennis	
samedi	10h-12h Tennis	14h-16h Acrobranche	17h-18h30 Tennis	
dimanche	10h-12h Tennis tournoi	14h-16h tennis tournoi	17h-18h30 Tennis tournoi	20h-22h Veillée soirée feu, chamalow
Lundi	10h-12h rangement	14h-17h départ retour		

S'inscrire avant le 01 mai 2018 !

- **Pour s'inscrire faire un acompte de 200€ à l'ordre de Yann Benard**
- **Joindre le formulaire d'inscription**

faire passer le reste du règlement avant fin mai 2018 (en 1 ou plusieurs fois)

- **Joindre la fiche sanitaire pour les mineurs**

Vous recevrez par la suite une liste du matériel nécessaire et d'autres informations

Politique d'annulation

- entre 01 mai et 30 juin 2018 remboursement de l'intégralité déjà versée moins 50€ pour frais de dossier seulement sur présentation d'un certificat médical stipulant l'impossibilité physique de participer au stage.
- après juillet 2018 remboursement de 350 euros seulement sur présentation d'un certificat médical stipulant l'impossibilité physique de participer au stage.